

ABONNEMENTS.

Un mois. . . . . 4 fr.
Trois mois. . . . . 11 »
Par la poste. . . . . 15 »
En No. . . . . 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIÈGE.

ANNONCES.

20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE

au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

Table of train schedules (CHEMIN DE FER) between Liège, Brussels, and other stations. Includes columns for departure times, arrival times, and fares for various routes.

FRANCE. — Paris, le 19 décembre.

LL. MM. ont reçu de bien meilleures nouvelles de Madame la duchesse de Wurtemberg; S. A. R. était en route pour se rendre à Pise, et les fatigues du voyage n'avaient exercé aucune influence fâcheuse sur l'état de sa santé.

(Moniteur parisien.)

Des nouvelles de Toulou portent qu'on donnait pour certain que les démêlés survenus entre notre ancien consul à Tunis et le bey de cette régence étaient applanies.

Nous avons sous les yeux la copie d'une pétition qui circule en ce moment dans Paris, et qui a pour but de demander à la chambre des députés une démonstration en faveur de la Belgique. Nous partageons les sentiments qui animent les signataires de cette pétition, et, comme eux, nous croyons qu'une menace dirigée contre la nation belge est une menace qui s'adresse à la France.

Voici en quels termes s'expriment les pétitionnaires :

Messieurs les députés, Considérant qu'il y a identité de principes, communauté d'intérêts et solidarité politique entre les révolutions belge et française; Qu'il y a une telle connexité physique et morale entre les deux nations et les deux pays, que les menaces et coups portés à l'un atteignent nécessairement l'autre;

C'est une restauration, Messieurs, dont la Belgique est menacée, et c'est une restauration qui menace la France. (Cette pétition compte déjà à Paris plus de 300 signatures, et le nombre s'en accroît tous les jours. (Constitutionnel.) — On écrit de Saint-Domingue que la république est à la veille de nouvelles tourmentes. Une haine secrète, une méintelligence profonde règne entre les noirs et les mulâtres.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Présidence de M. NOGARET, président d'âge.

Séance du 19 décembre.

A une heure la séance est ouverte. — M. Lepelletier-d'Aulnay présente le rapport de la commission chargée d'examiner les opérations du premier collège électoral de Paris qui a réélu M. le général Jacqueminot. Son admission est prononcée.

M. le président du conseil, M. le ministre de la guerre, MM. les ministres de l'intérieur, des finances, de l'instruction publique, du commerce et M. le garde des sceaux sont au banc des ministres.

M. le président invite à plusieurs reprises MM. les rapporteurs à présenter leurs rapports; ils ne sont pas présents. M. le président procède au tirage au sort des noms des scrutateurs chargés de dépouiller le scrutin pour l'élection du président.

On apporte six tables couvertes d'un tapis vert destinées à ce dépouillement. Pendant ces opérations les députés se livrent à des conversations animées.

M. le président. On va procéder à l'appel nominal et au scrutin.

M. Paillard-Ducléré fait l'appel nominal. On introduit un messenger de la chambre des pairs et M.

le président donne lecture d'un message par lequel M. le président de la chambre des pairs fait connaître la constitution de son bureau.

M. le président. Le scrutin est fermé, mais M. Clogenson fait observer qu'il a cru qu'il ne s'agissait que d'un appel nominal pour constater le nombre des députés présents, il n'a pris que sa boule dans l'urne et n'a pas déposé son bulletin.

— Votex, votex. — Réclamations, bruits, tumulte. — M. Clogenson à la tribune, reproduit l'observation que vient de faire M. le président. — Votex, votex. — M. Clogenson dépose son bulletin, mais il se trompe d'urne. — Longue agitation. — M. Clogenson retire son bulletin de l'urne destinée aux boules, et le jette dans l'autre. — M. de St-Albin fait le réappel.

M. le président. Le résultat du recensement qui vient d'être fait et qu'il y a 370 boules et 369 bulletins, il manque donc un bulletin. (Agitation prolongée.)

M. Vivien prononce quelques paroles. M. de St-Albin retrouve le bulletin et le présente à M. le président. MM. les scrutateurs procèdent au dépouillement des bulletins.

M. le président. Voici le résultat du scrutin : Nombre des votans 371; majorité 186.

M. Dupin a obtenu 172 voix, M. Passy 143, M. Duchâtel 50, M. Teste 1, M. Sapey 2, M. Nogaret 1, bulletins nuls 2.

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité, on procède à un second tour de scrutin. (Mouvement prolongé.) M. Billault fait l'appel nominal.

L'assemblée est dans la plus vive agitation pendant le scrutin. Des conversations très-animées s'engagent dans l'hémicycle, sur les banquettes et dans les couloirs.

M. le président. Les scrutateurs vont procéder au dépouillement du scrutin. Des groupes nombreux se forment pendant cette opération derrière les scrutateurs et dans le couloir de droite. Un moment avant qu'on remette le résultat au président, l'agitation devient plus vive.

M. le président. Voici le résultat du scrutin :

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes M. Dupin (180), M. Passy (173), M. Duchâtel (9), Bulletins blancs (4).

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité, on va procéder à un scrutin de ballottage. (La majorité était de 184.) A demain. Non! Non! (Violent tumulte)

Feuilleton.

SOUVENIRS INTIMES DU TEMPS DE L'EMPIRE.

NAPOLEON ET DAVID.

Il eut été à désirer que le plus grand peintre de notre temps se fût contenté de ce titre; malheureusement pour les arts, les troubles civils entraînèrent cet esprit ardent, cette âme enthousiaste au milieu d'une assemblée politique. Les opinions les plus exagérées furent partagées par David, dont les souvenirs de Brutus et de Scévola remplissaient l'imagination, dont le talent aspirait à la farouche indépendance des plus austères républiques.

Déjà sa réputation était fixée; Bélisaire les Horaces, la Mort de Socrate, etc., avaient été exposés aux regards du public, lorsque Bonaparte, après avoir conquis l'Italie, revint à Paris, d'où il était sorti à peine connu, et où il rentra couvert d'une gloire immense. Nommé peu de temps après membre de l'Institut national, il désirait faire connaissance avec David, son collègue, qu'il n'avait point encore rencontré; et il répondit à Lagarde, secrétaire du Directoire, qui l'invitait à dîner chez lui.

— J'ai, mais à condition que vous aurez David. Le secrétaire-général alla donc convier l'artiste qui s'empressa d'accepter l'invitation. Dès que Napoléon l'aperçut, il alla au-devant de lui et la conversation la plus intime s'engagea bientôt. Entre autres propos, David dit à Bonaparte: — Je veux vous peindre, citoyen général, l'épée à la main sur un champ de bataille.

— Non, reprit Napoléon; ce n'est pas l'épée à la main qu'on gagne des batailles; je veux être représenté calme, sur un cheval fougueux. Cette idée ne fut point perdue.

Quelques années après, l'artiste avait exécuté ce beau portrait du premier consul; calme sur un cheval fougueux, et gravissant le mont St-Bernard, Napoléon est représenté de grandeur naturelle, enveloppé d'un long manteau qui flotte au gré du vent. Il ordonne à son armée de franchir les Alpes; les noms d'Anibal et de Charlemagne sont tracés sur les rochers du premier plan. On aperçoit dans l'éloignement, des groupes de soldats et des trains d'artillerie. Quand ce tableau fut présenté au premier consul; celui-ci, après avoir admiré cette composition si remarquable par la grandiose et la vigueur de l'exécution, et après avoir donné à l'artiste tous les éloges qu'il méritait, lui dit au sujet des groupes de petites figures: — Mais, citoyen David, que font là-bas ces trois ou quatre petits hommes, grands tout au plus comme le fer de mon cheval? D'un coup de pied ne semble-t-il pas qu'il va les écraser?

— Citoyen premier consul, votre observation n'est pas sans quelque justice; cependant, croyez-moi, ils aident à l'effet.

— Je ne demande pas mieux, reprit Napoléon en souriant, d'autant plus que ces petits bons hommes m'ont tiré de plus d'un mauvais pas durant ce passage, et que je veux partager avec eux la gloire de cette campagne; seulement j'aurais mieux aimé que vous les fîssiez plus grands et que vous en missiez davantage de famille. Au surplus, venez me voir un de ces matins, j'ai là, (et Napoléon se frappa le front), l'idée d'un grand tableau, qui sera unique dans son genre; je vous la communiquerai, cette idée, et j'ai compté sur vous pour la traduire sur la toile.

— En disant ces mots, les yeux de Napoléon avaient brillé d'un éclat inaccoutumé, et sa physionomie s'était animée d'une expression sublime.

Proclamé empereur, Napoléon comprit que son devoir était de protéger les arts; les artistes, au moins autant que les sciences et les savans. Il nomma David son premier peintre et, d'après ses instructions, le ministre de l'intérieur, M. de Champagny, lui commanda six grands tableaux qui devaient décorer une des salles du Louvre, et entre autres celui du couronnement.

— De semblables travaux ne plaisaient pas à David, sa verve se refroidissait à la vue de costumes de cour qu'il lui fallait copier; son crayon demandait le nu. Combien de fois vit-on s'indigner des obstacles que les hottes et les uniformes de nos soldats opposaient à son génie! Ce fut plus particulièrement à l'occasion du tableau du couronnement que cette répugnance à représenter des personnages avec des costumes modernes, se manifesta toute entière. Dans ce tableau, le cardinal Caprara, l'un des assistants du pape, était représenté sans perruque, et la tête chauve. Le portrait était d'une ressemblance parfaite. Le cardinal, peu sensible à cet avantage, pria David de lui rendre son couvre-chef; mais

l'artiste fit la sourde oreille: « Si je m'avisais de mettre une perruque sur cette tête, dit-il, mes confrères ne manqueraient pas de dire que cela va comme des cheveux sur la soupe. » Le cardinal crut devoir s'adresser à M. de Talleyrand, alors ministre des affaires étrangères, qui déclina son incompréhension en matière d'art.

Alors le prince de l'Église en appela à l'impératrice Joséphine elle-même, qui manda auprès d'elle l'artiste et le diplomate, afin d'arranger cette grave affaire à l'amiable. La chaleur que le cardinal mettait dans ses discussions, avait une cause singulière: il avait entendu dire que jamais pape n'avait porté perruque et il craignait, en renonçant à la sienne, d'annoncer des prétentions à la chaire de Saint-Pierre, dans le cas où le Saint-Siège serait devenu vacant: David n'avait cédé à aucune de ces considérations.

— Son Eminence, dit-il à M. de Talleyrand, doit s'estimer heureuse que je ne lui ait enlevé que sa perruque.

— Eh! bon Dieu! répondit M. de Talleyrand, je vous défierais bien de lui ôter quelque chose de plus remarquable. Et d'ailleurs que vous fait, dans votre tableau une perruque de plus ou de moins: rendez-lui la sienne et qu'il n'en soit plus question.

— C'est justement pour cela que la tête du cardinal restera telle qu'elle est, répondit David, qui avait parfaitement compris les malicieuses paroles du ministre.

Enfin Napoléon, à qui Joséphine raconta le même soir cette singulière contestation, donna, en quelque sorte, gain de cause à son premier peintre, en disant froidement à l'impératrice: — Les raisonnemens de son éminence n'ont ni queues ni têtes.

Le tableau du Couronnement de Napoléon est, dit-on, le plus grand des tableaux connus (1). La plupart des figures de cette admirable composition sont les portraits exacts des personnages les plus célèbres de l'époque. Les dispositions et l'arrangement des groupes sont d'autant plus fidèles, qu'une place fut ménagée à David dans une tribune au-dessus du maître-autel de Notre-Dame, et que de là il put saisir parfaitement l'ensemble et les détails de la cérémonie. L'artiste avait préparé d'avance un plan du cœur de la basilique, et, aidé d'un programme qui lui donnait les noms de tous les acteurs importants, il désigna par des points les divers groupes qui s'offraient à ses yeux. Plein de son sujet, l'artiste, en rentrant chez lui, traça l'esquisse qui devait le guider dans l'exé-

(1) Il a 50 pieds de longueur sur 19 de hauteur. Le tableau des Noces de Cana, de Paul Véronèse, qu'on cite pour son extraordinaire grandeur, n'a que 28 pieds sur 16. Une copie du tableau du Couronnement, faite sous les yeux de David et retouchée par lui, passa en Angleterre en 1814, au retour des Bourbons; puis de là en Amérique, où elle fut consumée dans un incendie.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Madrid, 12 décembre.

La reine n'a pas trouvé de réponse plus gracieuse à faire au comte de Luchana pour le nouveau mémoire qu'il vient de lui adresser, que de le nommer commandant-général et unique des gardes royales.

Le ministre des finances montre dans son département la même activité que le général Alaix dans le sien.

M. Pizarro ne doute pas du succès, si, comme nous Pavons déjà dit hier, il parvient à opérer une fusion entre les partis, et si les cortès lui prêtent leur appui. Dans son opinion, les biens nationaux sont plus que suffisants pour faire face à toutes les dettes du pays: il se propose, dit-on, de présenter à la chambre 3 projets de loi financiers ayant pour but de restaurer le crédit national, et il a dû débiter par un projet relatif à la caisse d'amortissement.

Divers bruits circulent sur des promotions militaires; mais ils méritent confirmation. Suivant ces rumeurs, le général Rivero, remplacerait le général Quiroga à Madrid, le général Lahera serait appelé à succéder au comte de Cléonard à Grenade, et le général Rodil au baron de Meer en Catalogne.

Don Carlos est toujours à Azcoitia. Le général Maroto a été mandé dans cette résidence pour conférer sur les opérations militaires.

Rien de nouveau en Navarre et sur les bords de l'Ebre. — *El Eco de Aragon* a donné le 15 décembre un supplément extraordinaire dans lequel on trouve la nouvelle suivante: « Nous recevons de las Cincovillas la correspondance suivante, en date du 11 décembre: Un bulletin arrivé de Sos, dans la soirée, annonce que le général fatueux Maroto a été blessé et fait prisonnier avec 150 cavaliers. »

BELGIQUE. — Bruxelles, le 20 décembre.

Hier, le Roi a travaillé avec le ministre des finances. Aujourd'hui S. M. a travaillé avec le ministre de l'intérieur et des affaires étrangères.

Le *Moniteur* publie la loi accordant un nouveau crédit d'un million 58 mille francs au budget de la guerre exercice 1858.

Bruxelles, le 19 décembre. — (3 heures.) C'était aujourd'hui liquidation; elle était très peu chargée et s'est avec assez de facilité, malgré la rareté de l'argent. Quant aux affaires courantes, il n'en a pas été question. La bourse est devenue un simple lieu de réunion, où l'on discute sur les événements et rien de plus. Après quelques mots sur la nomination douteuse de M. Dupin, à la chambre française, on revenait au sujet inépuisable sur la Banque de Belgique. Aux nouvelles que nous donnons plus haut, qui ont amené un peu de calme; on ajoutait, qu'il était à peu près décidé que le gouvernement créerait pour quatre millions de bons du trésor, sur lesquels la Société Générale avancerait les fonds nécessaires pour faciliter les opérations de la liquidation et aider aux créanciers dont les fonds sont en souffrance; que le Roi usant de la faculté laissée par la loi sur les suris, prolongerait celui-ci de trois mois. Le contre-coup de la suspension se fait ressentir d'une manière assez violente; les établissements qui escomptaient, prêtent sur fonds publics et sur marchandises, ont fait annoncer à leurs commettants que, jusqu'à nouvel ordre ils cessent ces opérations. Des maisons très honorables et de la plus grande solvabilité vont se trouver gênées par ces mesures, peut-être commandées par la prudence, mais qui sont jugées par trop rigoureuses pour le moment. Les efforts individuels ne manquent pas pour surmonter les obstacles, il est de l'intérêt général de les voir seconder efficacement par nos grands établissements financiers.

Nous allons faire mention des cours cotés pour mémoire seulement. Fonds de l'état: dette active 2 1/2 p. c. 54, 5 p. c. 98 1/2 p. c. 4 p. c. 89 3/4 p. c. 5 p. c. 60 1/2 p. c. continuation de baisse sans qu'une seule transaction vienne l'arrêter. Société Générale: titres en nom fl. 810 A., certificats au porteur émission de Paris 1712 P.; Société de Mutualité 1086 25 (108 3/8); Société de commerce 1500 (150).

L'actif espagnol subit les conséquences de l'état local, il baisse simultanément à Paris et ici, on l'a coté 15 A. Les spéculateurs ont vu avec satisfaction les chances de M. Passy pour arriver à la présidence; car les 175 suffrages qu'il a obtenus, leur semble un pas fait vers le système d'intervention.

Il circulait un bruit que les administrateurs et commissaires de la Banque de Belgique sont intéressés à expliquer, le voici: Ce matin un effet de 12 mille francs a été payé par une maison de cette ville; il a été endossé le 18, le lendemain de la suspension, à l'ordre d'un des

ention (1). Il y consacra trois années, presque toujours contrarié par les volontés, les exigences et les susceptibilités des personnages puissants qu'il avait à représenter; et qui tous auraient voulu choisir à leur gré la place et l'attitude qui les flattaient le plus. Enfin, au printemps de 1808, l'empereur ayant appris que ce tableau était terminé, désigna un jour pour aller le voir avant l'exposition publique, et fit prévenir David de sa venue. En effet, accompagné de l'impératrice, de plusieurs dames du palais, de quelques chambellans et des principaux officiers de sa maison civile et militaire, il se rendit, dans l'après-midi, à l'atelier du peintre, situé sur la place de la Sorbonne. Le ministre de l'intérieur et M. Denon, directeur du Musée, s'étaient joints à David pour recevoir L. L. MM.

Napoléon regarda attentivement et en silence cette belle composition qui réunissait tous les genres de mérite. Le petit nombre de ceux qui avaient pu la voir s'étaient déjà récriés de ce que le peintre avait fait, de l'impératrice, l'héroïne de son tableau. « Ce n'est pas le couronnement de l'empereur, avait-on dit, mais bien celui de l'impératrice. » Ils devaient songer cependant que l'artiste ne pouvant rendre à la fois le moment où Napoléon prend sur l'autel la couronne qu'il pose d'abord sur sa tête, et celui où il orne du diadème impérial le front de Joséphine, n'avait choisi, entre ces deux actions bien distinctes, qu'après avoir reçu les instructions de l'empereur. Aussi Napoléon crut-il devoir donner une approbation éclatante à la disposition du sujet, tel qu'il avait été composé.

C'est bien, dit-il, c'est très bien, David!... Je dirai même que ce n'est pas mal! (2). Vous avez parfaitement rendu ma pensée. Vous m'avez fait chevalier français; je vous suis gré d'avoir ainsi transmis aux siècles à venir, la preuve d'affection que j'ai voulu donner à celle qui partage avec moi le fardeau et les peines du gouvernement.

David se montra très flatté de voir l'empereur nommer, les uns après les autres, les principaux personnages représentés, dont la ressemblance tenait vraiment du prodige.

L'empereur poursuivit l'examen du tableau dans tous ses détails, loua principalement le groupe du clergé italien placé près de l'autel, épisode inventé par le peintre, pour aider à l'effet général, puis il reprit:

(1) Cette première esquisse à la plume, et lavée à l'encre de Chine, a été exposée à la vente de David et achetée, par un amateur, 1,200 fr. Ce dessin a 16 pouces de largeur sur 9 1/2 de hauteur.

(2) Cette locution de Napoléon pour ceux qui ne connaissent ni son langage familier, ni ses tournures de phrases habituelles, semblera presque un jeannotisme; et cependant cette locution était de sa part le *non plus ultra* de l'éloge et de la satisfaction. Aussi, ne l'employait-il que rarement, car on sait combien il était avare de louanges et de compliments.

commissaires de la Banque et passé hier à un banquier. On se demande si cette opération est légale et régulière.

LIÈGE, LE 21 DÉCEMBRE.

En élevant la voix en faveur d'une modification du tarif qui concerne les céréales, et en demandant qu'on graduât plus convenablement l'échelle des droits qui grèvent l'importation du blé étranger, nous avons fait connaître assez clairement que notre intention était de prévenir ces brusques transitions du système prohibitif à une liberté illimitée, propres à jeter une perturbation complète dans les relations établies, et à blesser au cœur des intérêts qu'il importe de ménager. Si nous avons parlé quelque fois de la libre entrée des grains, et si nous avons cherché à en démontrer les avantages, ce n'est que comme mesure d'essai que nous l'avons réclamée, et c'est à ce titre que nous applaudissons vivement au projet de loi qui vient d'être présenté à la chambre par M. le ministre de l'intérieur.

D'après ce projet, et à dater du jour où il aura été converti en loi, l'importation libre du froment et du seigle sera autorisée, jusqu'au commencement de la moisson prochaine. Le gouvernement a donc compris lui-même, malgré les efforts qu'il a faits, à différentes reprises, pour rassurer les consommateurs sur la cherté excessive du pain, que les circonstances commandaient impérieusement de modifier, du moins pour quelque temps, la législation qui régit aujourd'hui le commerce des céréales. Il a donc reconnu que les principes consacrés par cette législation sont vicieux, sous quelques rapports, et que leur application rigoureuse et complète, dans toutes les occasions, peut entraîner des dangers qu'il est nécessaire de prévenir dans l'intérêt de la sécurité publique et de l'humanité même. Il a par conséquent donné gain de cause à ceux qui, comme nous, ont soutenu et soutiennent encore, que la cause du renchérissement excessif des céréales gît, en partie, dans l'imperfection de nos lois, et qu'on n'obtiendra des résultats vraiment satisfaisants qu'en y apportant les changements que l'expérience a rendus nécessaires.

Mais sa sollicitude pour les intérêts des consommateurs ne devrait pas se borner à l'essai qu'il se propose de faire. Il nous semble qu'il faudrait s'occuper aussi de la révision du tarif. Les mêmes difficultés qui se présentent aujourd'hui pourront se reproduire l'année prochaine. Rien ne nous garantit que, si la libre importation vient à cesser, au mois d'août prochain, le prix des céréales ne s'élève de nouveau, peu de temps après l'expiration de la force obligatoire, de la loi nouvelle, à la hauteur où il est parvenu aujourd'hui. Si cela arrive, on se trouvera en présence des mêmes embarras qu'on veut momentanément écarter, et on sera obligé de renouveler les mesures qui viennent d'être proposées à la chambre. Mais en attendant qu'elles aient porté leurs fruits, on aura de nouveau subies les tristes conséquences d'une cherté excessive du pain. C'est là cependant un mal que, dans sa prévoyance, le législateur doit chercher à prévenir, et pour arriver à ce but, et ne lui reste que l'emploi d'un seul moyen, celui qui consiste dans l'abaissement des droits actuels.

Aujourd'hui, sous l'empire de la loi qui nous régit, quand nos frontières s'ouvrent à l'importation du blé étranger, le blé indigène a déjà atteint, sur nos marchés, un taux exorbitant. Or c'est précisément ce cas qu'il faut éviter; il faut empêcher qu'il ne parvienne à ce taux, si l'on veut prévenir les justes réclamations de la classe nombreuse des consommateurs. Il importe que le pain soit toujours à un prix raisonnable, et que les diverses classes de la société puissent toujours se le procurer avec facilité. Une loi temporaire est donc insuffisante et ne saurait produire un semblable résultat. Il faut une loi permanente dont toutes les dispositions soient coordonnées et combinées de manière qu'elles se plient, autant que possible, à toutes les circonstances et à tous les besoins. Il devrait y avoir possibilité de concurrence chaque fois qu'une hausse exagérée se manifeste sur un marché intérieur. C'est ce qui n'existe pas aujourd'hui et c'est

— La seule critique que je pourrais faire, mon cher David, est de n'avoir pas représenté le pape dans une action plus directe: j'eusse mieux aimé qu'il donnât sa bénédiction et que le cardinal légat tint à la main l'anneau que je dois passer au doigt de ma femme.

— En ce moment, une des dames de la suite de Joséphine, ne croyant pas être entendue de l'artiste, dit tout bas à une autre dame placée à ses côtés, que David avait par trop rajouté l'impératrice; David ayant entendu la remarque, se retourna doucement vers cette dame, et lui dit à demi-voix, et de manière à n'être entendu de nul autre:

— Cependant, madame, je n'oserais vous engager à aller le lui dire. La visite de l'empereur s'était prolongée, le jour qui baissait l'aurait qu'il était temps de se retirer. Toujours en contemplation devant le tableau, et la tête couverte, Napoléon recula tout à coup de trois pas, et, avec une pose pleine de dignité, s'adressant à David, qui se trouvait alors un peu en avant, il lui dit d'une voix élevée en ôtant son chapeau:

— David! je vous salue!... — Sire, reprit aussitôt le peintre profondément touché d'un tel hommage, je reçois le salut de Votre Majesté au nom de tous les artistes français, heureux et fier d'être celui auquel elle daigne l'adresser.

Joséphine augmenta encore la vive émotion de David, en lui adressant quelques-uns de ces mots charmants qu'elle savait si bien dire et qu'elle plaçait avec tant d'à-propos. Puis l'artiste, assisté du ministre et de Denon, reconduisit leurs Majestés jusqu'à leur voiture. Elle stationnait sur la place de la Sorbonne, entourée d'une foule immense accourue de tous les côtés, dans l'espérance d'entrevoir l'empereur et l'impératrice. Avant de partir, Napoléon dit encore à David, avec un geste tout bienveillant:

— Merci, mon cher David, merci; j'espère que vous me rendrez bientôt ma visite; adieu.

Et tandis que David s'inclinait respectueusement en signe d'adhésion, un long cri de vive l'empereur! se prolongeait en suivant la voiture qui déjà s'était perdue dans l'éloignement.

David était fort lié avec Canova; et lorsque celui-ci était à Paris, ils se voyaient souvent. Tous deux allaient quelquefois chez l'empereur à l'heure de son déjeuner. Napoléon aimait à les entendre causer, et lui-même se mêlait à leur conversation en badinant; mais lorsqu'ils venaient à parler sérieusement de leur art, quand leur chaleureuse imagination s'exaltait, ce n'était plus les mêmes hommes; ils se grandissaient, ils s'identifiaient avec ces héros de l'antiquité que saient ressusciter le pinceau de l'un et le ciseau de l'autre. Alors Napoléon les écoutait attentivement et adoptait souvent leurs idées pour l'embellissement de la capitale. Un jour que, dans une de ces causeries, l'empereur reprochait en souriant au prince des sculpteurs modernes de n'être qu'un paresseux, Canova lui répondit:

pendant là ce qui devrait exister. Une échelle de droits bien graduée, bien large surtout, pourrait seule maintenir un juste équilibre, et concilier les intérêts du producteur agricole et du consommateur de toutes les classes.

Espérons que la chambre, tout en votant l'adoption de la loi proposée par le ministre, comprendra cette nécessité, et que l'esprit prohibitif ne viendra pas, cette fois encore, s'opposer, avec ses calculs d'intérêts privés, à une mesure si équitable et si généralement réclamée. Toutefois nous ne nous dissimulons pas que le projet de loi proposé, ainsi qu'une révision éventuelle du tarif, rencontreront beaucoup d'obstacles, non pas précisément de la part des membres de la chambre des représentants, mais de la part du sénat, composé presque exclusivement de grands propriétaires fonciers. Nous aimons à croire que, pour vaincre cette résistance, le gouvernement fera tout ce qui est en son pouvoir, et que l'appui qu'il trouvera dans l'opinion publique, quand ces graves questions seront soulevées, amènera le triomphe d'un principe dont l'application ne saurait être ajournée indéfiniment sans compromettre, dans un avenir peu éloigné, la paix et la tranquillité du pays.

Le roi portant la plus vive sollicitude aux questions concernant la Banque de Belgique, a, hier au soir fait connaître à M. Mettenius, combien il tenait à ce qu'il acceptât, le mandat qui lui avait été donné à l'unanimité par les créanciers. Le désir de S. M. a été accompli. M. Mettenius, a accepté les fonctions auxquelles il a été nommé. Ce fait fortifie les espérances sur une prompte et heureuse liquidation. (Commerce.)

Nous appelons l'attention de la classe ouvrière sur la lettre que M. Borguet a bien voulu nous adresser et que nous publions plus bas. L'adjudication des travaux d'Ans à la Meuse a eu lieu le 18 décembre, et déjà les travaux sont commencés aujourd'hui. Un tel empressement, dans les circonstances actuelles, honore cet entrepreneur. La nature des travaux à exécuter permettra de s'y livrer pendant presque toute la mauvaise saison, et tout ouvrier est apte à ce genre de travail, ce qui nous permet d'espérer que nos nombreux travailleurs y trouveront pendant tout l'hiver des moyens d'existence.

On dit que quelques membres du conseil communal sont disposés à proposer que, du subsidie à accorder au théâtre, on distraie une partie pour la location de la salle, ce qui permettrait à l'autorité municipale une action plus directe et plus efficace sur ce genre de plaisir.

Dans ce système, le choix du directeur appartiendrait exclusivement à nos magistrats communaux.

La commission du budget a, dit-on, maintenu sur l'exercice de 1859 l'allocation de 18,000 fr. pour les courses de chevaux, mais elle y a mis comme condition que l'on joigne à ces fêtes un concours d'harmonie pour les communes urbaines et rurales de la Belgique.

Le pavage de la rue Pont-Mousset, réclamé dans une lettre insérée dans l'un de nos derniers numéros, n'est retardé que par suite d'arrangements à prendre avec les frères Marchandise, pour échanges de terrain avec la ville.

L'école du soir pour les filles comptait, lors de son ouverture (novembre dernier), 150 élèves; aujourd'hui ce nombre dépasse celui de 500.

L'école est divisée en quatre classes, dont la dernière est partagée en deux sections.

Il y aura donc probablement lieu d'augmenter le personnel enseignant de l'école.

A l'énumération des travaux que la commission du budget de la ville propose au conseil d'adopter, nous devons ajouter la construction d'un hangar près de l'entrepôt.

Un abri pour le chargement et le déchargement des marchandises est de plus réclamé et reconnu nécessaire.

— Sire, ceux qui veulent laisser après eux quelque chose de durable, conçoivent rapidement, mais exécutent avec lenteur.

— C'est vrai, dit Napoléon, vous pourriez souvent vous reprocher un coup de ciseau donné trop vite; le maillet doit être lent à frapper; mais, ajouta-t-il, comment avez-vous pu inventer des formes aussi divines?

— Sire, je n'avente jamais; je copie la nature, seulement je lui aide quand elle n'est pas en rapport avec ma pensée; ainsi, je ne pourrais sculpter un oiseau, si je n'avais un modèle d'ongle devant moi.

— Allons donc! fit l'empereur avec incrédulité.

— Sire, dit David qui voulait soutenir l'opinion de son ami, Canova a raison; moi-même je ne puis rien faire sans modèle.

— Allons donc, s'écria encore une fois Napoléon qui, sans doute, voulait s'amuser un peu aux dépens de David! ainsi vous n'oseriez peindre un manche à balai sans aller emprunter celui de votre cuisinière, et vous le planteriez là, devant vos yeux? allons-donc, vous dis-je!

— Certainement! Sire, répondit David, le plus sérieusement du monde.

— Les manches à balai peuvent poser quand on fait leur portrait, reprit Napoléon avec le même sang-froid; ils en ont le loisir; quant à moi cela me serait impossible; et, sur ce point, je serais comme ma sœur Pauline, je n'aurais guère de patience.

— C'est pour ce motif, sire, qu'aucun de nous n'a jamais osé demander à votre majesté qu'elle lui fit la faveur de poser.

— Eh bien, messieurs les artistes ont parlé raison de ne pas demander cela!

— Cependant, sire, il en est quelques-uns qui peuvent se flatter d'avoir reproduit assez heureusement vos traits.

— Oui, à la manière des figures de cire que Curtius montre à la foire de St-Cloud, dit Napoléon gaiement.

— Pas précisément, sire, reprit Canova bien aise, à son tour, de venger son ami des sarcasmes de l'empereur, mais à la manière de David, premier peintre de votre majesté.

— Bah! fit Napoléon d'un air étonné et en jetant sur David un regard interrogateur; je serais enchanté que vous me fissiez voir cela, messieurs; si toutefois il n'y a pas d'indiscrétion de ma part à le demander, ajouta-t-il faisant un petit salut qui avait quelque chose de sardonique.

— Sire, reprit David en s'inclinant avec respect, demain vous serez satisfait.

— David, vous l'avez dit: satisfait est le mot, j'en suis persuadé. Napoléon avait accompagné ces dernières paroles d'un geste et d'un sourire charmant; les deux artistes se retirèrent.

L'année précédente, le marquis de Douglas avait fait demander à

L'Indépendant et le Fanal ne nous sont pas arrivés aujourd'hui. Nous n'avons reçu qu'à une heure, par la diligence Van Gend, l'Observateur et l'Émancipation qui ne contiennent aucune nouvelle extérieure de quelque importance.

Toute la séance de la chambre des représentants a encore été remplie aujourd'hui par la discussion du crédit demandé pour le traitement et l'indemnité à accorder à Mgr. l'archevêque-cardinal de Malines. Les débats ont été assez vifs et animés. A cinq heures, M. Verhaegen allait reprendre la parole, mais ayant annoncé qu'il en avait au moins pour une heure, la séance a été renvoyée à demain à midi.

Le sénat a continué aujourd'hui la discussion du budget des voies et moyens, qui a été adopté à l'unanimité, sauf l'abstention de MM. le comte Duval de Beaulieu et le baron Dubois.

Au premier acte de la chambre des députés, la chute du ministère français semble devenue imminente. Si les neuf voix données à M. Duchâtel se reportent sur M. Passy, la présidence de M. Dupin est renversée et avec lui le cabinet tout entier. S'il n'en est pas ainsi, ce vote à déjà par lui-même une portée immense. Nous attendons avec confiance le dénouement du grand drame parlementaire qui va s'ouvrir. (Voir les nouvelles de Paris.)

Hier, vers 5 heures de l'après-dîner le cocher de M. de D... voulant rentrer avec sa voiture, rue sur Meuse à l'Eau, a été heurté par une autre voiture, en passant sous le pont des Arches; le choc l'a précipité de son siège, et il est tombé dans la rivière. Heureusement que des ouvriers qui se trouvaient là, se sont empressés de lui porter secours.

M. Ferdinand, qui fut pendant plusieurs années chef d'orchestre à notre théâtre, et qui l'a toujours dirigé avec un zèle et un talent dignes d'éloges, vient de quitter définitivement Liège pour aller habiter Bruxelles, où il se propose de donner des leçons de chant. M. Ferdinand laissera des regrets dans notre ville. A une excellente méthode, il joignait beaucoup de goût et un grand amour de son art; nul doute que des succès ne l'attendent à Bruxelles.

Le fourneau de Bouvigner, appartenant à M. Al. Amand, dont la mise hors feu a été annoncée dans les journaux, après une campagne au coak, est remis en activité au charbon de bois; il donne d'excellentes fontes, et ses produits sont très abondants.

On écrit du Mein, 9 décembre: On fait en Belgique des préparatifs militaires comme si réellement il s'agissait d'une guerre. Attendrait-on un pareil résultat des protocoles qui durent depuis huit années et des artifices diplomatiques les plus raffinés? Louis-Philippe n'aurait-il donné à son gendre Léopold d'autre conseil que de ne céder dans des questions si décisives qu'aux criailles de la populace et aux démonstrations bruyantes des patriotes et des radicaux? Non certainement on ne pense pas à la guerre, et dans un moment surtout où l'on fait à la conférence de Londres de nouvelles propositions pour un arrangement définitif avec la Hollande. Le cabinet belge se déclare prêt à de nouveaux sacrifices. Qu'entend-il par là? Est-ce l'accomplissement de l'article relatif au territoire, tel qu'il est rédigé dans le traité des 24 articles? L'équité belge n'est pas encore allée jusque-là. On veut bien se prêter en attendant, à payer une certaine somme d'indemnité aux Pays-Bas et en retour de cette somme on voudrait garder le Luxembourg et le Limbourg.

La Hollande et l'Allemagne abandonneront-elles avec indifférence les lignes importantes que la Belgique réclame, et cela moyennant un dédommagement pécuniaire qui n'offre aucune sûreté territoriale, et dont l'Allemagne ne recevrait probablement rien. La Belgique le saura bientôt. En attendant, le cabinet de Bruxelles a fait déclarer à la Conférence

de Londres, par forme d'excuse, que ses préparatifs militaires ne sont que des mesures de prévoyance indispensables à cause de l'esprit qui anime le peuple. Au surplus, que John Bull se rassure; qu'il continue à se livrer tranquillement aux affaires commerciales. On ne fera pas feu de Bruxelles. La balle qui partirait de là n'aurait de force que par contre-coup; or, elle n'en produirait pas. Le Roi Léopold, d'après ce que l'on mande de Bruxelles, ne se rendra pas à Paris comme il en avait le projet. On a déjà reçu à Bruxelles les indications et les conseils nécessaires.

(Correspondant de Nuremberg du 12 décembre.)

Un garçon tonnelier des environs de Neustadt-sur-Orla (Prusse), s'est établi à Naumbourg. Il y exerce la médecine par le procédé du magnétisme animal. Ses cures heureuses lui ont valu le titre de docteur merveilleux. Sa méthode est très-simple: il ne se sert pas des aimans minéraux du père Hell; il n'imite pas non plus la manière de l'apostolique prince de Hohenlohe. Il guérit ses malades par ses manipulations et par insufflation. On a aucun charlatanisme à lui reprocher: il refuse des malades et il ne se fait payer que par les riches. Deux notabilités dont l'une est un docteur en droit et l'autre un docteur en médecine, ayant été rétablis par ses soins, il n'est pas étonnant que sa réputation ait beaucoup grandi et que tout le pays veuille se faire soigner par le garçon tonnelier.

Mlle GARCIA ET DE BÉRIOT A PARIS.

Le concert que les dilettanti de cette capitale attendaient avec tant d'impatience, a eu lieu hier. Les annales de la musique offrent peu d'exemples d'un succès pareil à celui qu'y ont obtenu M. de Bériot et Mlle Pauline Garcia. Il y avait plusieurs années, que les Parisiens n'avaient entendu M. de Bériot; ils ont été frappés des progrès notables que cet artiste avait encore faits depuis lors. Il a exécuté son concerto en si mineur dont la seconde partie seulement (l'adagio et le rondo russe) est connue à Bruxelles, ainsi que le tremolo, nouveau caprice sur un thème de Beethoven, également de sa composition: toutes les qualités qui distinguent son talent et lui assignent la première place parmi ses rivaux, la grâce, la pureté et la suavité du son, l'art de surmonter les plus grandes difficultés sans laisser paraître le moindre effort, il les a déployées à un degré éminent dans cette soirée, il s'est surpassé lui-même: je l'avais souvent entendu à Bruxelles, mais jamais il ne m'avait paru si parfait.

Mlle Garcia se trouvait, pour la première fois, en présence de ce même public devant lequel, il y a onze ans, à pareille époque, débutait sa sœur, la divine Malibran: il est facile de juger combien elle devait être émue d'abord; mais bientôt elle s'est rassurée, et sa belle voix s'est développée dans toute son étendue, et avec ce charme exquis que lui prête l'excellente méthode dont sa sœur lui avait inspiré les principes; elle a chanté une grande scène manuscrite en italien, et l'air final introduit à Milan par Mlle Malibran dans l'opéra l'Elisir d'amore de Donizetti. Cette délicieuse soirée s'est terminée par la Songe de Tartini, ou la Cadence du Diable, balade pour le violon et la voix, exécutée par M. de Bériot et Mlle Garcia.

Vous décrire les applaudissements, les bravos, les transports d'admiration et d'enthousiasme qu'a excités chacun des morceaux dans lesquels ces grands artistes se sont fait entendre, serait chose impossible; je ne puis que vous répéter que leur succès a été immense. Redemandés après l'exécution de leur dernier morceau, M. de Bériot et Mlle Garcia sont venus recueillir de nouveaux témoignages de la satisfaction d'un auditoire aussi choisi que nombreux. Il n'y avait qu'une opinion dans la salle sur les rapports qu'ont la voix et le chant de Mlle Garcia avec ceux de l'illustre cantatrice dont la perte a laissé de si profonds regrets, et je vous raconterai même à ce sujet une petite anecdote: la comtesse M..., qui était liée intimement avec Mlle Malibran, à laquelle elle a même consacré des Mémoires, assistait au concert; les accents de Mlle Pauline firent une telle impression sur elle, par leur ressemblance avec ceux de sa sœur, qu'elle se trouva mal.....

Et, au même instant, Napoléon lança un violent coup de pied au milieu du tableau et creva la toile, en répétant encore avec une sorte d'exaspération:

— Ils ne l'auront pas!... Puis il sortit du salon, sans ajouter une parole, et il laissa tous ceux qui étaient présents stupéfaits et terrifiés (1). Le surlendemain de cette scène, David était mandé au déjeuner de l'empereur. Aussitôt que Napoléon aperçut son premier peintre, il quitta le petit guéridon devant lequel il était assis, et courut au-devant de lui; il lui prit la main et la lui serra sans mot dire. David, qui comprit toute la pensée du souverain, ne répondit qu'en appliquant ses lèvres sur la main que l'empereur lui abandonnait.

— Mon cher David, assurez-moi que vous ne m'en voulez pas, dit-il bien bas et d'une voix pleine d'émotions.

— Ah! sire!... furent les seuls mots que l'artiste put prononcer, ses larmes l'empêchant d'en dire davantage.

Lorsque son attendriement se fut calmé, Napoléon lui parla de divers projets qu'il avait conçus; il désirait surtout réunir dans le Musée tous les tableaux que David avait exécutés jusqu'alors.

— L'Italie, ajouta-t-il, possède la galerie de Raphaël, la galerie de Michel-Ange; je veux que la France me doive la galerie David.

Après les remerciements que commandait une pareille ouverture, David répondit à l'empereur:

— Sire, je crois qu'il est impossible de former cette collection; mes ouvrages sont trop dispersés et appartiennent à des amateurs trop riches pour qu'ils veulent s'en dessaisir. Ainsi, par exemple, je sais que le propriétaire de la Mort de Socrate, M. Trudaine, met une grande importance à conserver ce tableau.

— Nous l'obtiendrons en le couvrant d'or. Combien vous l'a-t-il payé?

— 20,000 francs, sire.

— Offrez-en 40,000, et allez s'il le faut jusqu'à 200,000; je vais vous les donner.

Ce tableau avait été commandé pour 12,000 fr.; mais M. Trudaine l'avait payé 20,000, pour témoigner sa satisfaction à l'auteur. Le propriétaire refusa l'offre des 40,000 fr., une seconde offre de 60,000 ne fut pas mieux accueillie.

— Ce refus me flatte, lui dit David; mais je dois insister, j'ai ordre de l'empereur d'aller jusqu'à 100,000 fr.

(1) Ce tableau, raccommode et restauré par David lui-même, est aujourd'hui en Angleterre, chez le marquis de Douglas, qui le reçut un peu plus tard qu'il ne l'aurait désiré. Avant de le livrer, le peintre en fit quatre copies: l'une d'elles est devenue la propriété de M. Huybens, à Paris.

La jolie salle de la Renaissance, quoique très spacieuse, et quoique le prix des premières places eût été élevé à 15 francs, et ce lui des autres places à proportion, était comble. Toutes les notabilités diplomatiques, aristocratiques, financières, artistiques, s'y étaient donné rendez-vous. Mlle Crisi avait refusé de jouer aux Italiens, pour pouvoir venir entendre sa nouvelle rivale. On remarquait encore, parmi les assistants, Meyerbeer, Hertz, Dupré, Candia, les demoiselles Ellsler, etc.

Il était peu de Belges, parmi ceux qui se trouvaient à Paris, qui n'eussent voulu assister au triomphe de leur célèbre compatriote.

MONUMENT ÉLEVÉ A MADAME MALIBRAN.

C'est au théâtre de la Scala, à Milan, qu'il s'éleva. Il vient d'être terminé par Marchesi, l'un des sculpteurs les plus distingués de l'Italie. Le buste de la grande artiste est supporté par une colonne de marbre de Paros, sur laquelle sont tracés les principaux rôles qui ont illustré sa trop courte carrière. Le génie de la musique, une lyre à la main, s'appuie sur le piédestal dans une attitude mélancolique.

CHEMIN DE FER D'ANS A LA MEUSE.

A Messieurs les Rédacteurs du POLITIQUE.

Je viens réclamer de votre obligeance l'insertion de la présente, qui a pour but de porter à la connaissance de la classe ouvrière, et notamment aux terrassiers que les travaux du plan incliné d'Ans à la Meuse commencent aujourd'hui, et que pendant la huitaine prochaine, on pourra déjà y employer quatre à cinq cents ouvriers.

Agréer, etc.  
Liège, le 21 décembre 1858. H. BORGUET.  
Liège, le 19 décembre 1858.

Aux mêmes.

Permettez-moi d'emprunter la voie de votre estimable journal pour adresser des reproches à je ne sais qui, du dédain que l'on affecte pour les réclamations du public au sujet de la température glaciale de notre salle de spectacle. On a démolit les calorifères, sous prétexte de les raccommode, et on n'en a rien fait; on s'est contenté de les remplacer par un petit poêle qui suffit à peine pour réchauffer les ouvreuses de loges. Quand on se plaint au directeur, il rejette la faute sur la commission des actionnaires; celle-ci, semble à son tour, se moquer, et du public et de l'opinion qu'il peut concevoir d'elle. Ne serait-il pas temps que la régence intervint pour forcer, qui de droit, à rétablir les calorifères dans le plus bref délai et à chauffer convenablement la salle?... Ceci est un objet de police et de salubrité publique qui est dans les attributions de l'autorité municipale. Je dois donc espérer qu'elle fera son devoir, si, par l'insertion de ma lettre, vous appelez son attention sur cet état de choses.

Agréer, etc. Un abonné titulaire.

ETAT CIVIL DE LIÈGE DU 20 DÉCEMBRE.

Naissances: 4 garçons, 5 filles.  
Décès: 4 garç., 2 filles, 3 hommes, 1 femme, savoir: Jean Massin, âgé de 75 ans, journalier, porte St-Léonard, célibataire. — Charles Nicolas Joseph Jardon, âgé de 61 ans, receveur de contributions, derrière St-Paul, célibataire. — Jean Joseph Delarge, âgé de 28 ans, armurier, faubourg St-Léonard. — Anne Jeanne Daiwail, âgée de 79 ans, sans profession, rue Vert-Bois.

THÉÂTRE ROYAL DE LIÈGE.

Dimanche 25 décembre 1858, abonnement courant, la JULIE, grand-opéra.

THÉÂTRE DU GYMNASE.

Lundi 24, la 1<sup>re</sup> représentation de la PRIMA DONA, vaudeville. L'administration a l'honneur d'informer MM. les abonnés que dans le but de leur être agréable, à dater de ce mois tous les dimanches seront abonnement courant.

ANNONCES.

UN JEUNE HOMME, très-robuste sortant de l'arme des Lanciers, ayant son congé définitif, DESIRÉ REMPLACER.

S'adresser chez St-Remi, brasseur, à Dalhem, près Visé 177.

— Je les refuse, lui répondit froidement M. Trudaine, et je vous prie de faire respectueusement entendre à l'empereur que je mets votre ouvrage au-dessus de toutes les offres qui pourraient m'être faites, quand même on me proposerait 1,000,000. D'ailleurs, si je faisais le sacrifice de ce tableau à sa majesté, je voudrais que ce sacrifice fut gratuit de ma part; mais... je ne le puis pas.

David rendit compte à Napoléon de l'inutilité de ses tentatives. Alors l'empereur lui dit, avec ces manières et cette voix auxquelles personne ne pouvait résister:

— Dites-lui que je l'en prie, et qu'en me cédant votre Socrate, pour 500,000 fr., il me fera plaisir.

— Sire, reprit David avec timidité, je suis certain qu'il refusera.

— Il refusera, dites-vous! demanda Napoléon en s'agitant sur son fauteuil. Alors, s'écria-t-il d'une voix éclatante et se levant brusquement, dites-lui que je le veux!

Et ces paroles furent accompagnées d'un geste et d'un regard impossibles à décrire.

— Alors, dit à son tour David, en homme de cœur et avec toute la dignité d'un grand artiste, il dira, lui, qu'il ne le veut pas!... car ce tableau est son bien et sa propriété.

Le peintre, en s'inclinant, s'apprêtait à sortir lorsque Napoléon le retint par le bras, et, passant la main sur son front, comme pour effacer de son souvenir une idée désagréable, il dit à David, d'un ton pénétré:

— C'est vrai, mon ami, j'ai tort; j'allais encore recommencer la scène de l'autre jour. Que voulez-vous; je suis jaloux de la gloire des artistes français; je voudrais que moi et mon Musée nous possédions seuls vos chefs-d'œuvre. Au surplus, je vous sais gré de m'avoir rappelé que je dois savoir mieux que personne respecter la propriété. Adieu, David, oublions l'un et l'autre tout ceci.

Cette première difficulté empêcha Napoléon d'exécuter son projet; mais le lendemain de cet entretien, David recevait le brevet de commandeur de la Légion-d'honneur avec le titre de baron de l'Empire; et prenant pour armoiries celles que l'empereur avait lui-même indiquées: une palette de sable placée sur un champ d'or, avec le bras du vieil Horace tenant les trois épées qu'il destine à ses fils.

Au milieu de cette gloire, comblé d'honneurs par Napoléon, son protecteur et son ami, exalté par l'admiration nationale, David fut surpris et frappé tout à coup par la politique inexorable de la restauration. Il dit adieu à son pays et alla finir ses jours sur une terre étrangère. Réfugié à Bruxelles, il put apercevoir du lieu de son exil les nouvelles limites imposées à son pays; et par l'heureuse illusion de son âme patriotique, il put se croire encore habitant de cette belle France qu'il avait illustrée!... Napoléon mourut plus malheureux que lui.

Emile MARCO DE ST-HILAIRE.

David un portrait de Napoléon. L'artiste avait peint l'empereur en pied, de grandeur naturelle; il est dans son cabinet, debout, et au moment où il quitte son bureau après avoir passé la nuit au travail, comme l'indiquent les bougies presque entièrement consumées. De tous les portraits de l'empereur, celui-ci fut le plus vanté, du moins pour la ressemblance de la tête. Avant de se livrer à l'acquiescer, l'artiste le fit donc porter aux Tuileries et le présenta à Napoléon, qui en fut enthousiasmé.

— Vous m'avez bien deviné, mon cher David, dit-il après l'avoir adressé les compliments les plus flatteurs; le jour je m'occupe du bonheur de mes sujets, et la nuit je travaille pour la gloire de la France; seulement, il me semble que vous m'avez fait les yeux trop fatigués; c'est une erreur, mon cher, travailler la nuit ne me fatigue pas, moi; au contraire, cela me repose. Je n'ai jamais le teint plus frais le matin, que lorsque que je ne me suis pas couché la nuit précédente. Mais pour qui ce portrait? ajouta-t-il avec curiosité, qui vous l'a commandé, ce n'est pas moi.

— Sire, il est destiné au marquis de Douglas.

A ce nom, l'empereur fit un mouvement brusque et s'écria en fronçant le sourcil:

— Comment, David!... c'est pour un Anglais?

— Sire, c'est pour un des plus grands admirateurs de Votre Majesté... Cela se peut; mais je n'en crois rien, interrompit sèchement Napoléon.

— Pour l'homme qui apprécie le mieux les artistes français, continua David.

— Après moi, monsieur, interrompit encore Napoléon avec plus de sécheresse et de brusquerie qu'auparavant. David, reprit-il d'un ton plus calme, je vous achète ce portrait.

— Sire, il est vendu.

— David, fit Napoléon avec douceur, je veux ce portrait: je vous en donne 50,000 fr.

— Sire, je ne puis le céder à Votre Majesté.

Et en baissant les yeux, le peintre fit un geste qui signifiait que déjà il avait reçu le prix de son œuvre.

— David, dit encore l'empereur qui s'animait de plus en plus; je ne veux pas que ce portrait aille en Angleterre, entendez-vous. Il n'ira pas. Je rendrai à ce marquis son argent.

— Sire, balbutia timidement David, Votre Majesté ne voudrait pas me déshonorer.

A ces mots les joues de l'empereur pâlirent, ses lèvres se crispèrent et devinrent bleues.

— Non, certes! je ne le voudrais pas, s'écria-t-il, quand même se serait chose en mon pouvoir; mais ce que je ne veux pas non plus, c'est que ceux qui se font gloire d'être les ennemis de la France, puissent jamais se vanter de m'avoir possédé chez eux, même en peinture... Ils n'auront pas ce portrait, vous dis-je!

A VENDRE
UN
BEAU BILLARD

En BOIS de CITRONNIER, avec les accessoires. S'adres-
ser au bureau de cette feuille.

SOIERIES
Schals et nouveautés

RUE DU PONT-D'ILE, N° 52.

M<sup>DE</sup> GILLON-NOSENT vient de réassortir son
MAGASIN d'un beau choix d'ARTICLES D'HIVER, tel que
Mérinos français, Satin laine, Napolitaine et Algérienne im-
primées, Mousseline laine, Mérinos anglais unis, brochés et
imprimés en toute couleur, Schals indous et Cachemire nou-
veaux, Schals kabyles et tartans, Flanelle blanche et de cou-
leur, Bas, Gilets et Caleçons en laine. Ses achats ayant été
faits avant l'impôt frappé sur ces articles, ils n'ont subi au-
cune augmentation.

VENTE
DE
DEUX MAISONS.

M<sup>e</sup> DUSART, notaire à Liège, vendra aux enchères en
deux lots, le
JEUDI 10 JANVIER 1838, à 10 heures,
Devant M<sup>e</sup> OPHOVEN, juge-de-peace des cantons du Nord
et de l'Est de la ville de Liège, en son bureau, rue Neuve
derrière le Palais,

DEUX MAISONS.

SITUÉES A LIÈGE, RUE DEVANT SAINT-THOMAS,
l'une n. 287 ayant 12 pièces à feu, deux bâtiments séparés,
deux cours, trois caves, pompes, etc., et l'autre n. 258 ayant
7 pièces à feu, cour, pompe, etc. 1745

INSPECTION
DES

ARMES DE GUERRE.

En vertu d'un ordre de M. le ministre de la guerre en date
du 7 décembre 1838, n. 598, 3me. direction, et sous son
approbation ultérieure, le Lieutenant-Colonel inspecteur
des armes mettra en

ADJUDICATION PUBLIQUE

LE 31 DÉCEMBRE 1838, à 11 heures du matin,
au local de l'atelier d'armes établi à Liège, quai de la Sau-
venière, n. 88, la fourniture de

300 Cuirasses

EN ÉTOFFE DE FER ET D'ACIER,
conforme au modèle déposé au Bureau de l'Inspection.
Le cahier des charges de l'entreprise et les conditions de
l'adjudication seront communiqués aux intéressés qui se pré-
senteront, à cet effet, au local ci-dessus indiqué tous les
jours de 9 heures du matin à midi et de 3 à 5 heures de re-
levée. 1742

SOUSCRIPTION OUVERTE
jusqu'au 3 janvier 1839,

CHEZ E.-F. FULD, BANQUIER ET RECEVEUR-GÉNÉRAL A FRANCFORT S<sup>M</sup>.
POUR LA VENTE DE LA GRANDE ET BELLE

SEIGNEURIE DE NEUDEGG EN ILLYRIE,

(Cinq fois plus considérable que la propriété Lazarrini qui a été gagnée par un parisien)
AVEC 23,155 GAINS ACCESSOIRES DE FL, 60,000, 50,000, 50,000, 25,000, 20,000, 10,000, ETC., ETC.
PRIX D'UNE ACTION ORIGINALE : 20 FRANCS.

Pour 100 francs 6 actions dont 1 violette à gain assuré.
» 200 » 15 » » 2 violettes et une prime à gain sûr de fl. 16 2/3 au moins.
» 400 » 27 » » 4 » » 2 primes
Ces actions violettes et les actions primes jouent en outre, comme les actions payantes, sur tous les gains principaux.
Le paiement peut s'effectuer par remise sur notre ville, Bruxelles, ou par mandat tiré après l'envoi des actions.
Le prospectus français et vue du château seigneurial, les actions ainsi que le bulletin officiel du tirage seront expédiés
francs de port.
S'adresser directement, SANS AFFRANCHIR, à

POUR SORTIR DE L'INDIVISION.
VENTE D'UNE BELLE RENTE
BIEN HYPOTHÉQUÉE.

Le JEUDI 10 JANVIER 1839, à 2 heures de relevée,
En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DUSART, notaire,
IL SERA PROCÉDÉ

A LA VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
D'UNE RENTE

DE 510 FRANCS 54 CENTIMES,
Libre de retenue,

Avec première hypothèque et privilège de rendage, au ca-
pital de 14.586 francs 89 centimes, due par M. Lambert
Gillon, négociant, demeurant rue sous la Tour, à Liège,
n° 299.
S'adresser pour connaître les conditions en l'étude dudit
notaire, dépositaire des titres. 1765

A SURENCHÉRIR.

1°.
Une Maison

AVEC JARDIN POTAGER ET PRÉ,

l'ensemble mesurant trente-six ares 75 mètres carrés et
situé à Bois-L'Évêque, commune de Liège, canton du Sud.
adjugé pour frs. 5,100

2°.
une Maison

AVEC JARDIN,

sise sur le territoire de la commune d'Ougrée, ruelle de
SCLESSIN, adjugée pour frs. 1,100
Jusqu'inclus le 28 DÉCEMBRE 1838, on peut SURENCHÉ-
RIR d'UN DIXIÈME, en l'étude du notaire PARMENTIER,
à Liège.
Il y a des facilités pour le paiement. 1765.

A Surenchérir

D'UN 20<sup>e</sup>,

EN L'ÉTUDE DU NOTAIRE SERVAIS, A LIÈGE,
ET JUSQU'INCLUS le 1<sup>er</sup> JANVIER 1839, à midi:

1° LA BELLE ET GRANDE MAISON DE COMMERCE,
enseignée de la Clef-d'Or, n° 26 nouveau, 885 et 886 ancien,
située à Liège, rue St.-Ursule, avec BEAUX APPARTE-
MENTS séparés; cour vitrée; magasin, caves, souterrains et
trois pompes; adjugée à trente mille francs. 50,000
Les capitaux, non exigibles, dont cette maison est
grevée, en facilitent beaucoup l'acquisition.

2° LA MAISON, n° 59, très propre au commerce
de détail, située vis-à-vis de la caserne des Ecoliers,
Outre-Meuse, à Liège, sur le prix de six mille
francs. 6,000

3° Celle, cotée 1176, rue Grande-Bèche, sur deux
mille francs. 2,000

SIROP PECTORAL FORTIFIANT

du docteur Chaumonot, pour la guérison des Rhumes,
Catarrhes, et des maladies de poitrine; une MÉDAILLE
D'OR a été accordée à l'auteur. Dépositaires pharmaciens:
Decat, à Bruxelles; Obosinski, à Louvain; Pestiaux, à Flo-
renne; Mathieu, à Dinant; Leboutte, à Liège; Frans-Debast,
à Gand; Jourdain, à Namur; Fryson-Vanoutrive, à Ypres;
Van-Miert, à Mons; Smout, à Malines; Dobbelaère, à
Courtrai; Bossut, fils, à Tournay.

BELLE VENTE
DE
Bois de haute futaye,
A ALTEMBROUCK,
PRÈS DE FOURON-LE-COMTE.

Le SAMEDI 29 Décembre 1838, à 10 heures du matin,
à la requête et au domicile de M. de SCHIERVEL, à Al-
tembrouck, commune de Fouron-le-Comte, et par le minis-
tère de M<sup>e</sup> FLECHET, notaire à Warsage,

IL SERA VENDU PUBLIQUEMENT :
154 Marchés

de Chênes, Frênes, Cérissiers, Sapins du Nord et Mélèzes,
Saules rouges, Peupliers du Canada, Bouleaux, Hêtres et
Ormes; plus 400 Pins communs dits de Campine, tous d'une
beauté remarquable et d'une élevation extraordinaire, prop-
res à la construction, au charbonnage et autres usages.

Le tout croissant sur les propriétés du requérant audit
lieu, d'une exploitation très-facile, à proximité de bonnes
routes et à 5/4 de lieue de la chaussée de Batice à Maes-
tricht.
A LONG CRÉDIT.

BOURSES.

Table of stock market prices for Paris, London, and Amsterdam, listing various securities and their values.

Table of exchange rates (CHANGES) for various locations like Anvers, Amsterdam, and London.

BULLETIN DE LA BOURSE DU 20.
L'active espagnole était ferme à la bourse de ce jour,
ouvert 15 1/8 1/4 5/16 et reste 15 5/8 p. c. argent au comptant.
Primes fin courant 15 5/8 0/0 dont 1/4 0/0 et arg.
Londres vient sans variation, et on ne connaît pas la cote de Paris
d'hier.

Table of stock market prices for Brussels, listing various securities and their values.

PLACE D'ANVERS, LE 20 DÉCEMBRE.
Café. — Sans affaires marquantes comme la presque généralité des
autres articles. 100 balles Brésil blanchâtre ont été payés 28 5/8 cents.
Poivre. — Environ 100 balles Sumatra léger ont été réalisées à prix
inconnu.
Malgré ce calme momentané dans les affaires, les principaux articles
font cependant bonne contenance.